

BILAN MANDAT 2009-2015

Rapport du président

En 2009, nous avons pris en charge notre association centenaire dans le but d'assurer la continuité de la « veille dame » tout en lui apportant un renouveau, motivation de toute nouvelle équipe

Dynamiser nos actions en favorisant la pêche de loisir à la ligne sous toutes ses formes, être à l'écoute de nos adhérents et bien sur protéger le milieu aquatique ce qui est l'essence même d'une AAPPMA, cela en référence au récent arrêté du 16 janvier 2013 du code de l'Environnement qui a précisé nos missions.

Je pense qu'il est de mon devoir de vous présenter un bilan sommaire de nos actions et de profiter de l'occasion pour saluer le travail énorme de nos bénévoles, malheureusement encore pas assez nombreux à mes yeux

Organisation

Notre première action a été de mettre en place une organisation basée sur le travail en commissions avec production de notes de fonctionnements, la rédaction de comptes rendus systématiques des réunions et la rédaction d'un plan de gestion piscicole (unique en 44). Nous avons renforcé la mise en place de « conseillers techniques » par plan d'eau pour être au plus près de nos adhérents.

Nous avons amendé notre règlement intérieur à cet effet ; vous avez d'ailleurs adopté ce règlement à l'unanimité en février 2009.

Il nous a paru aussi très important de mettre en place une comptabilité analytique dans le but de montrer la transparence de fonctionnement de notre association. Notre comptabilité a d'ailleurs été validée en 2010 par un cabinet d'expert comptable sans aucune remarque.

Autre élément clé la collecte des cartes ; une commission composée de 4 bénévoles a assurée la collecte des cartes auprès de 50 dépositaires. Cette commission a aussi équipé bon nombre de nos dépositaires en cartes par internet, ce qui a demandé beaucoup de travail

En 2015, 9388 cartes ont été vendues par internet sur un total de 11 732 (80%)! 62% de la FD 44

Nous avons mis en place deux collectifs carnassiers et carpes ainsi qu'un partenariat avec les Moucheurs Nantais, la Boire Livard et l'OLAC.

Pour la communication, nous avons créé un nouveau site internet plus convivial, ouvert un compte face book, mis en place un mailing adhérents à partir fichier cartes,

Tout cela pour être au plus près de nos pêcheurs

Bilan

Lorsque que je me suis mis devant mon écran pour faire ce bilan je ne savais pas par quel bout commencer !!!!!

Alors j'ai relu nos missions définies dans nos statuts **ARTICLE 6 : l'association a pour objet.....**

1) De détenir et de gérer des droits de pêche :

Nous avons renouvelé les baux de pêche avec l'Etat sur la Loire et avec la CG sur la Sèvre et l'Erdre

Nous avons recherché et obtenus de nouveaux droits de pêche

- ✓ L'Ognon à Pt St Martin, l'acheneau à Busay, le Falleron à Machecoul, la Maine à Château Thébaud
- ✓ Les plans d'eau de la Pinsonnière et Pilardière à la Chapelle Basse Mer, les plans d'eau de la Ville aux Denis et l'étang du Breuil à Bouguenais
- ✓ Nous n'avons malheureusement pas réussi à faire aboutir les dossiers avec ST HERBLAIN la carrière et ATLANTIS, malgré un travail important.
- ✓ dans le cadre de la fusion absorption GN-CP-MPN, Le canal de Nantes à Brest, l'Erdre lots 1 et 2 (CG) les plans d'eau de Vigneux, St Emilien de Blain, Grandchamps, Bout de Bois (CG)

2) De participer activement à la protection et à la surveillance des milieux aquatiques et de leur patrimoine piscicole, notamment :

- La commission garderie a compté jusqu'à 4 gardes particuliers (3 aujourd'hui) un bilan annuel est établi recensant tous les PV (environ 3000 contrôles et plus de 50pv par an)

- l'AAPPMA a déposé plainte systématiquement avec la FD44 lors des constats de mortalité de poissons

-Participation à la libre circulation du poisson (loi sur l'eau)

- ✓ Levée des barrages sur l'Ognon, la Sanguèze
- ✓ Participation à SEVRAVAL, SAGE GRAND LIEU
- ✓ Passe à poissons à Busay
- ✓ Libre circulation au Pont de l'Ouen sur la Goulaine
- ✓ Participation au plan Loire avec le CORELA, devenu le CREN, Conservatoire Régional des Espaces Naturels

3) D'élaborer et de mettre en œuvre un plan de gestion piscicole

Pour chaque plan d'eau nous avons défini un plan d'actions sur 7ans, chiffré et planifié. Nous sommes la seule AAPPMA à avoir mis en place ce plan en adéquation avec le plan département de gestion piscicole de la FD44. Ce plan comprend les travaux de protection du milieu, l'entretien ainsi que le plan de repeuplement.

- ✓ Convention avec mairies sur plan d'eau avec contrats d'entretien
Vallet, La Regrippière, la Chapelle Basse Mer, Machecoul, Bourgneuf, Couëron, Les Sorinières, La Planche, Le Pellerin, Syndicat des marais Sud Loire, Haute Goulaine, Le Loroux Bottereau, Pont St Martin,
- ✓ Chantier bénévoles entretien : le Cens, le Gobert, Malville, Boire de Mauves
- ✓ Contrat entretien avec entreprise insertion
- ✓ Plan de repeuplement adapté pour ~30 000€ par an
- ✓ Chantiers jussie par FD44, Bourgneuf, Couëron, Boire de Mauves, le Loiry, Croix Rouge
- ✓ Lutte contre les cormorans et ragondins

Nous avons planifié également la participation financière de certains projets avec les collectivités et instances de la pêche

- ✓ FD44, FNPF
- ✓ CG44, Nantes Métropole,
- ✓ Mairies de Sautron, Orvault, Thouaré, Mauves, Pont St Martin, Montbert, Haute Goulaine
- ✓ Contrat de partenariat avec le Crédit Mutuel
- ✓ En tout plus de 60 000€ recueillis, grâce à la constitution de dossiers

4) De mettre en œuvre des actions de développement du loisir pêche/nature, en cohérence avec les orientations nationales et départementales.

Nous avons mis en place de nouvelles animations :

- ✓ Journées découvertes auprès des collectivités
- ✓ Stages de pêches au coup, aux leurres, plombée
- ✓ Organisation concours de pêche
 - Coup, carnassiers leurres et posé, mouche, enduro carpes
- ✓ Opération truites depuis nombreuses années, reprises par la FD44
- ✓ Partenaire épreuve nationale concours GN CARNA dans la Sèvre
- ✓ Partenaire open Float tube à Machecoul avec CARNA PASSION 44
- ✓ Participation aux Escapades 44, pêche en fête, animation galeries marchandes, fête de la pêche
- ✓ Achat simulateur de pêche, matériel stand, plancha, remorque, groupe électrogène
- ✓ Convention avec guide de pêche professionnel
- ✓ Mis en place d'une aire sécurisée à la Boire de Mauves (Une 1^{ière} dans le 44)
- ✓ Ponton PMR à Montbert
- ✓ Parcours no kill à La Pinsonnière Bourgneuf et sur la Sèvre, Gesvres (Une 1^{ière} dans 44)
- ✓ Parcours no kill au Pont de l'Ouen (protection du brochet)
- ✓ Parcours Float tube à la Croix Rouge
- ✓ Carpes de nuit à la Croix Rouge, Boire de Mauves, Carpodrome à la Regripière
- ✓ Labellisations parcours en cours Montbert, La Chapelle sur Erdre, Machecoul
- ✓ Notre section compétition organise des concours dans le cadre CD44 dont des championnats de France à la Martinière

5) D'effectuer, sous réserve des autorisations nécessaires, tous travaux et interventions de mise en valeur piscicole,

Avec participation de la FD44 et la FNPF les autorisations de la DDTM si besoin

- ✓ Création de frayères : la Denerie et le Bignon sur l'Erdre, l'Ognon à Pt St Martin, Montbert, le Loiry, frayère artificielle à la Filée
- ✓ Zones de réserves : le Cens, Boire de Mauves, Pont St Martin
- ✓ Passage du Cens en 1^{ière} catégorie
- ✓ Pêches électriques : le Cens, le Gesvres, le Marais de Goulaine, l'Ognon, la Loire
- ✓ Travaux réfection chemin à la Croix Rouge
- ✓ Pont cadre sur le Gobert
- ✓ Restauration des berges et pêcheries des étangs de Malville
- ✓ Restauration 183 m berges à la Boire de Mauves
- ✓ Achat de matériel de débroussaillage

6) De mener des actions d'information, de formation et d'éducation en matière de protection des milieux aquatiques,

- ✓ Mise en place d'Atelier pêche Nature Haute Goulaine, Nantes, Rezé
- ✓ Expositions galeries marchandes, fête de la pêche
- ✓ Stage de pêches et d'initiation

7) De se rapprocher des associations du même bassin ou sous-bassin pour constituer des regroupements permettant une cohérence de gestion,

- ✓ Relance de l'ENTENTE NANTAISE : réunions trimestrielles, actions communes
- ✓ Fusion absorption avec le Chevesne Pontenois Nantais et les Martins Pêcheurs Nantais

Voilà rapidement brossé le bilan factuel de 7 ans d'efforts constants de nos bénévoles, qui montrent que nous avons assuré notre mission. Bien sur beaucoup plus d'actions auraient pu être réalisées si nous avions été plus nombreux

Deux autres actions majeures ;

- Le changement de siège qui a été un tournant important dans la vie de notre association. Sans grever notre budget nous avons maintenant un outil qui nous permet la mise en place d'activités d'animation ainsi que le stockage du matériel, grâce aux aménagements faits par nos bénévoles
- Enfin nous avons terminé notre mandat en réalisant la fusion absorption des trois entités de l'entente nantaise -ce que nos anciens avaient imaginé comme finalité en créant l'entente nantaise-. Ceci n'a été rendu possible que par l'implication de tous les dirigeants des trois AAPPMA et par une confiance réciproque. Merci donc à Bob, Joël et leurs équipes

Enfin, compte tenu des remarques dont nous avons fait l'objet sur notre mode de fonctionnement ainsi que la mise en cause de la procédure de fusion, la DDTM 44 par son courrier du 19 novembre adressé à Mr BILLAUD et VANNERAUD, nous blanchit de tout soupçon quant aux faits qui ont pu nous être reprochés. Néanmoins, compte tenu de ces événements notre CA a décidé à l'unanimité de s'attacher les services d'un expert juridique pour assurer l'animation de cette AG et d'en garantir la conformité aux règles en vigueur. Cette décision a reçu d'ailleurs l'aval de la FD44 et la DDTM44.

Je remercie encore une fois tous les bénévoles qui ont participé à ce grand projet de rénovation de notre AAPPMA et je vous informe que je ne briguerai pas un second mandat de Président, mais je resterai au service de mon association et de la pêche dans le 44.

Je souhaite bon vent, et bon courage à la future équipe...

Le président A YARDIN